

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 1 de 15

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

N,N'-Diisopropylcarbodiimide

**Autres désignations commerciales**

N,N'-methanetetraylbis(1-methylethylamine)

DIC

1,3-diisopropylcarbodiimide

Diizopropylcarbodiimide

N,N'-Di(Propan-2-yl)methanediimine

N,N'-Diisopropylcarbodiimid

N,N'-Methanetetraylbis(1-methylethylamine)

Diisopropylmethanediimine

Nom de la substance: N,N'-Diisopropylcarbodiimide  
Abreviations: DIC  
Numéro d'Enregistrement 01-2120754999-28-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 693-13-0  
N° CE: 211-743-7

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Produit chimique de laboratoire. Fabrication de la substance.

**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

Limites d'utilisation: Substance pharmaceutique

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Iris Biotech GmbH  
Rue: Adalbert-Zoellner-Straße 1  
Lieu: D-95615 Marktredwitz, Germany  
Boîte postale: 568  
D-95605 Marktredwitz, Germany  
Téléphone: +49 9231 97121 0  
Téléfax: +49 9231 97121 99  
E-mail: info@iris-biotech.de  
Interlocuteur: Health & Safety Department  
Téléphone: +49 9231 97121 0  
E-mail: sds@iris-biotech.de  
Internet: www.iris-biotech.de  
Service responsable: Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)89 19240 (CENTRE ANTIPOISON München: 24 h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226

Acute Tox. 2; H330

Skin Irrit. 2; H315

Eye Dam. 1; H318

Resp. Sens. 1; H334

Skin Sens. 1; H317

STOT SE 3; H335

Aquatic Acute 1; H400 (Facteur M (autoclassification) = 1)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 2 de 15

Aquatic Chronic 1; H410 (Facteur M (autoclassification) = 1)

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

**Conseils supplémentaires**

Attention - Substance non encore testée complètement.

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317-H318-H330-H334

**Conseils de prudence**

P280-P304+P340-P305+P351+P338-P310-P342+P311

**2.3. Autres dangers**

Cette substance / mélange ne contient pas ces composants, à des concentrations de 0,1% ou plus, soit en tant que substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) sont classés.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 3 de 15

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances****Caractérisation chimique**

N,N'-methanetetraylbis(1-méthylethylamine)

Formule: C7H14N2

Poids moléculaire: 126,20 g/mol g/mol

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
693-13-0	N,N'-Diisopropylcarbodiimide			<= 100 %
	211-743-7		01-2120754999-28-XXXX	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 2, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H330 H315 H318 H334 H317 H335 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
693-13-0	211-743-7	N,N'-Diisopropylcarbodiimide	<= 100 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,13 mg/l (poussières ou brouillards) Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 4 de 15

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut déclencher une réaction allergique. Peut irriter les voies respiratoires.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Sable.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Retour de flamme sur longue distance possible.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser un équipement de protection individuel

Eloigner toute source d'ignition.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Pour les non-secouristes**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la substance.

Assurer une aération suffisante.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Protection individuelle: voir rubrique 8

**Pour les secouristes**

Colmater les bouches de canalisations.

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 5 de 15

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Si possible sans prendre des risques, arrêter les fuites et collecter le matériau épandu accidentellement.

**Pour le nettoyage**

Liant universel/ Agent liant

**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Préventions des incendies et explosion**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Information supplémentaire**

Protéger de la lumière

Stocker sous gaz inerte sec.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conservé les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité. Protéger de la lumière

Les emballages entamés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites.

température de stockage: +2°C - +8°C

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 6 de 15

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

À conserver sous clé ou accessible uniquement aux experts ou à leurs représentants.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utilisations spécifiques sont fournis.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés.

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 7 de 15

par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

**Protection contre les risques thermiques**

Matières liquides inflammables, Catégorie 3

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une introduction dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide, limpide
Couleur:	incolore/ jaune clair
Odeur:	piquant
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	145-148 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	31 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	non déterminé
Pression de vapeur:	6,8 hPa
(à 25 °C)	
Densité (à 20 °C):	0,815 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 8 de 15

Point de sublimation: non déterminé  
Point de ramollissement: non déterminé  
Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible  
Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Inflammable.  
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Protéger de l'humidité.  
Conserver à l'écart de la chaleur.  
Protéger de la lumière

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes., Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

**Information supplémentaire**

En cas d'incendie: Voir le chapitre 5.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Mortel par inhalation.  
LD50 intraveineuse - Souris: 36 mg/kg  
Symptômes: Nausée. vomissement. Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
693-13-0	N,N'-Diisopropylcarbodiimide				
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 0,13 mg/l	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 9 de 15

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

(N,N'-Diisopropylcarbodiimide)

Peut provoquer une allergie cutanée. (N,N'-Diisopropylcarbodiimide)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité (test sur cellules de mammifères) :

Résultat: positif

Notes Référence bibliographique

Test d'Ames

Résultat: Test d'Ames négatif.

Notes Référence bibliographique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (N,N'-Diisopropylcarbodiimide)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

En cas de résorption: Maux de tête.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Nausea, Maux de tête. vomissement. Opacité de la cornée. Danger de perte de la vue!

Les symptômes peuvent être retardés.

En cas de résorption: Maux de tête.

**Information supplémentaire**

RTECS: FF2175000

Avertissement ! Au meilleur de nos connaissances, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été investiguées. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler la substance avec grande précaution.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 10 de 15

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
693-13-0	N,N'-Diisopropylcarbodiimide					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	ca. 1,52	96 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2017) QSAR
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	ca. 0,91	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier QSAR

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
693-13-0	N,N'-Diisopropylcarbodiimide	ca. 4,11

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Attention - Substance non encore testée complètement.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Éviter une introduction dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2929

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A.  
(N,N'-Diisopropylcarbodiimide)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

I

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 11 de 15

Étiquettes:

6.1+3



Code de classement:

TF1

Dispositions spéciales:

274 315

Quantité limitée (LQ):

0

Quantité exceptée:

E5

Catégorie de transport:

1

N° danger:

663

Code de restriction concernant les tunnels:

C/D

**Transport fluvial (ADN)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2929

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A.  
 (N,N'-Diisopropylcarbodiimide)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

I

Étiquettes:

6.1+3



Code de classement:

TF1

Dispositions spéciales:

274 315 802

Quantité limitée (LQ):

0

Quantité exceptée:

E5

**Transport maritime (IMDG)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2929

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

 TOXIC LIQUID, FLAMMABLE, ORGANIC, N.O.S.  
 (N,N'-Diisopropylcarbodiimide)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

I

Étiquettes:

6.1+3



Dispositions spéciales:

274, 315

Quantité limitée (LQ):

0

Quantité exceptée:

E5

EmS:

F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2929

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

 TOXIC LIQUID, FLAMMABLE, ORGANIC, N.O.S.  
 (N,N'-Diisopropylcarbodiimide)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 12 de 15

**14.4. Groupe d'emballage:**

Étiquettes:

I  
6.1+3

Dispositions spéciales:	A4 A137
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	Forbidden
Passenger LQ:	Forbidden
Quantité exceptée:	E5
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	652
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	658
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Oui

Matières dangereuses: N,N'-Diisopropylcarbodiimide

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible. Toxique.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Directive 2010/75/UE sur les  
émissions industrielles: 100 % (815 g/l)Directive 2004/42/CE relative à COV  
dans les vernis et peintures: 100 % (815 g/l)Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): H2 TOXICITÉ AIGUË

Informations complémentaires: P5c, E1

**Information supplémentaire**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**Information supplémentaire**

Règlements sur l'interdiction des produits chimiques (ChemVerbV): La substance est soumise à l'ordonnance relative à l'interdiction de produits chimiques (ChemVerbotsV).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### **N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 13 de 15

La délivrance de ce produit requiert une compétence voire une information annuelle selon le règlement ChemVerbotsV.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,5,6,7,9,11,12,14,15,16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 14 de 15

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquides inflammables  
Acute Tox: Toxicité aiguë  
Skin Irrit: Irritation cutanée  
Eye Dam: Lésions oculaires graves  
Resp. Sens: Sensibilisation respiratoire  
Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique  
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
CAS: Chemical Abstracts Service  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**N,N'-Diisopropylcarbodiimide**

Date de révision: 08.10.2024

Code du produit: RL-1015

Page 15 de 15

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.